







Titre Professionnel MECANICIEN DE MAINTENANCE AUTOMOBILE

Formation de niveau 3 (Brevet des collèges, CAP, BEP, BPA)

Préreguis:

- Avoir un projet professionnel et ou une expérience dans le secteur
- Niveau 1ère ou dernière année de CAP (savoir lire écrire et compter)
- Avoir le permis B
- Ne pas avoir de contre-indication médicale

Objectifs de la formation :

- Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles
- Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction, de transmission, de signalisation et de visibilité des véhicules automobiles
- Remplacer la distribution et la motorisation thermique des véhicules automobiles
- Poser des accessoires connectables

Contenus de la formation

- Période d'intégration : Accueil et Présentation des objectifs de formation (1 semaine)
- Module 1 : Effectuer l'entretien périodique et remplacer les pièces d'usure courantes (7 semaines)
- Période en Entreprise (3 semaines)
- Module 2 : Intervenir sur un circuit de climatisation automobile, contrôle, recharge et remplacement d'un élément (1 semaine)
- Module 3 : Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction et de transmission, de signalisation et de visibilité des véhicules automobiles et poser des accessoires connectables (7 semaines)
- Période en Entreprise (2 semaines)
- Module 4: Remplacer la distribution et la motorisation thermique des véhicules automobiles (6 semaines)
- Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation

Durée de la formation :

En centre: 770 heures En entreprise: 175 heures

Modalités d'accès:

- Information collective
- Test de positionnement
- Sur entretien

Financements possibles:

Pôle Emploi

Tarifs:

29,40 € heure stagiaire

Contacts

Conseiller en Formation Continue

GRETA GUYANE 0594.22.34.62 greta.guyane@ac-guyane.fr

Mise à jour du document : 14/11/2023

Retrouvez nos Conditions Générales de Vente à l'adresse suivante : https://greta.ins.ac-guyane.fr/Nos-CGV.html













Sous réserve de places vacantes, l'admission en formation est possible jusqu'à 15 jours après le démarrage de la formation après validation du protocole d'entrée (dossier de candidature/entretien/test de positionnement)

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Mise en situation professionnelle sur plateau technique
- Mise en situation professionnelle en entreprise

Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle reconstituée
- Dossier professionnel
- Evaluations passées en cours de formation en centre de formation
- Entretien avec un jury professionnel

Accessibilités aux personnes en situation de handicap

Ġ	Handicap moteur :	Non	
	Handicap visuel :	Non	
2	Handicap auditif :	Oui. Un référent handicap qualifié organisera avec vous votre	
,-		parcours.	
\$	Handicap mental :	Non	

Un référent handicap spécialisé peut vous apporter une réponse individualisée. Contactez-le au 0594.22.34.62 ou par mail : greta.guyane@ac-guyane.fr

Nos indicateurs de résultats pour cette formation

Taux de satisfaction des bénéficiaires	N/A	
Taux de réussite à la certification	N/A	
Taux d'insertion professionnelle	N/A	
Taux d'abandon	N/A	

N/A : données non disponibles à la date d'édition de cette fiche. Vous pouvez contacter le GRETA pour avoir accès aux dernières versions de ces informations